

ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE**1 Place Charles de Gaulle
54205 TOUL CEDEX****Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013****EXPERTIS CFE**

Siège social :
TECHNOPOLE DE NANCY-BRABOIS
2 ALLEE D'EVRY - CS 60132
54603 VILLERS-LES-NANCY CEDEX

Tél. 03 83 67 69 00 Fax. 03 83 67 64 90

Courriel. nancy@expertiscfe.fr

Web. <http://www.expertiscfe.fr>

Agences :

TOUL : Tél 03-83-65-36-00
FREYMING-MERLEBACH : Tél 03-87-29-29-30
LIGNY-EN-BARROIS : Tél 03-29-78-43-30
EPINAL : Tél 03-29-34-31-27
COLMAR : Tél 03-89-23-23-12
VERDUN : Tél 03-29-86-01-90

Sommaire

Compte rendu de l'Expert Comptable	1
1. Comptes annuels	3
Bilan	4
Compte de fonctionnement	6
Liste des immobilisations	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	13
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	20
<i>Autres informations</i>	22
2. Détail des comptes	25
Détail Bilan	26
Détail du compte de fonctionnement	30
3. Dossier de gestion	35
Dossier de gestion	36
4. Liasse fiscale	41

Compte rendu de l'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui a fait l'objet de notre lettre en date du 25/06/2008, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE relatifs à l'exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	164 094
Total des ressources	330 009
Résultat net comptable (Déficit)	-17 411

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Toul
Le 28/04/2014

VIAUX Jean-Luc
Expert comptable associé

COMPTES ANNUELS

2013

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	23 746	17 765	5 981	10 943
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	15 016	9 617	5 399	1 040
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL	38 762	27 382	11 379	11 983
Stocks				
Marchandises	9 423		9 423	11 639
Créances				
Usagers et comptes rattachés	644		644	3 822
Autres créances	84 576		84 576	110 842
Divers				
Disponibilités	49 913		49 913	36 370
Charges constatées d'avance	8 160		8 160	10 446
ACTIF CIRCULANT TOTAL	152 715		152 715	173 119
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
TOTAL DE L'ACTIF	191 477	27 382	164 094	185 102

Bilan

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	-5 967	-756
RESULTAT DE L'EXERCICE	-17 411	-5 211
FONDS PROPRES	-23 378	-5 967
Apports	13 334	20 000
Fonds associatifs avec droit de reprise	13 334	20 000
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS TOTAL I	13 334	20 000
TOTAL II		
TOTAL III		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	9 510	14 464
Découverts et concours bancaires	50 286	172
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	59 796	14 636
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 169	65 043
Dettes fiscales et sociales	38 492	36 189
Autres dettes	2 481	50 794
Produits constatés d'avance	2 200	4 408
DETTES TOTAL	174 138	171 070
TOTAL DU PASSIF	164 094	185 102

Compte de fonctionnement

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT						
Ventes de marchandises	31 147	6,68	36 299	8,35	-5 152	-14,19
Production vendue	93 746	20,10	67 242	15,47	26 504	39,42
	124 893	26,78	103 541	23,83	21 352	20,62
Subventions de fonctionnement	136 399	29,24	148 509	34,17	-12 111	-8,15
Autres produits de gestion courante	205 436	44,05	184 859	42,54	20 577	11,13
Total	466 728	100,07	436 909	100,53	29 819	6,82
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	23 427	5,02	25 868	5,95	-2 441	-9,44
Var. Stock de marchandises	2 216	0,48	-1 346	-0,31	3 563	-264,62
Achats de matières premières	231	0,05	26	0,01	205	781,79
Autres achats et charges externes	203 877	43,71	178 479	41,07	25 398	14,23
Total	229 752	49,26	203 027	46,72	26 724	13,16
MARGE SUR M/SES ET MAT	236 977	50,81	233 882	53,82	3 094	1,32
CHARGES						
Impôts, taxes et versements assimilés	6 800	1,46	7 719	1,78	-919	-11,91
Salaires et Traitements	189 715	40,68	172 905	39,79	16 811	9,72
Charges sociales	49 372	10,59	51 105	11,76	-1 734	-3,39
Amortissements et provisions	6 250	1,34	5 138	1,18	1 112	21,65
Autres charges	63	0,01	53	0,01	10	19,31
Total	252 199	54,07	236 919	54,52	15 280	6,45
RESULTAT D'EXPLOITATION	-15 223	-3,26	-3 037	-0,70	-12 186	401,20
Produits financiers	3				2	512,20
Charges financières	1 093	0,23	800	0,18	292	36,56
Résultat financier	-1 090	-0,23	-800	-0,18	-290	36,31
RESULTAT COURANT	-16 313	-3,50	-3 837	-0,88	-12 476	325,15
Produits exceptionnels	2 659	0,57			2 659	
Charges exceptionnelles	4 290	0,92	1 374	0,32	2 915	212,12
Résultat exceptionnel	-1 631	-0,35	-1 374	-0,32	-256	18,66
Impôts sur les bénéfices	-533	-0,11			-533	
SOLDE INTERMEDIAIRE	-17 411	-3,73	-5 211	-1,20	-12 199	234,10
RESULTAT DE L'EXERCICE	-17 411	-3,73	-5 211	-1,20	-12 199	234,10

Liste des immobilisations

Code	Désignation	Date acq.	M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
205000 Site internet, logiciels									
000000007	SITE INTERNET	30/04/09	L	20,00	8 797,50	6 456,39	1 759,50	8 215,89	581,61
000000008	SITE : GEST. CONTACTS & NEWS	30/04/09	L	20,00	1 138,50	835,53	227,70	1 063,23	75,27
000000013	SITE : SYSTEME DE RESERVATION	31/05/10	L	20,00	3 450,00	1 784,42	690,00	2 474,42	975,58
000000014	SITE : LIAISONS SITLOR	28/06/10	L	20,00	5 175,00	2 596,13	1 035,00	3 631,13	1 543,87
000000015	SITE : MODULE CLIENTS PAR PDTS	30/08/10	L	20,00	126,50	59,10	25,30	84,40	42,10
000000017	SITE : TRADUC.-PARTEN.-BROCHURES	02/04/11	L	20,00	1 360,00	475,24	272,00	747,24	612,76
000000022	CIEL COMMERCE DE DETAIL	31/01/12	L	33,33	799,20	244,94	266,40	511,34	287,86
000000023	CIEL COMMERCE DE DETAIL	31/01/12	L	33,33	799,20	244,94	266,40	511,34	287,86
000000021	DEVELOP. SITE MOBILE	30/09/12	L	20,00	2 100,00	106,17	420,00	526,17	1 573,83
Total du compte 205000					23 745,90	12 802,86	4 962,30	17 765,16	5 980,74
218100 Agencements/Installations generales									
000000027	STANDARD/TERMINAUX TELEPHONIQUES	30/01/13	L	10,00	3 480,92		320,05	320,05	3 160,87
Total du compte 218100					3 480,92		320,05	320,05	3 160,87
218300 Mat.bureau & informatique									
000000001	ORDI.IMP. FUSION SION	01/01/08	L	50,00					
000000002	1 ORDI PORTABLE + PACK OFFICE	06/03/08	L	33,33	1 139,86	1 139,86		1 139,86	
000000003	MATERIEL & MOBILIER OFFICE	01/09/08	L	33,33	2 200,00	2 200,00		2 200,00	
000000004	3 MICRO AMD+3 PACKS OFFICE	29/11/08	L	33,33	2 855,00	2 855,00		2 855,00	
000000005	1 MICRO iCORE2 + PACK OFFICE	29/11/08	L	33,33	1 489,00	1 489,00		1 489,00	
000000006	VIDEOPROJEC. + LAMPE	29/11/08	L	33,33					
000000016	PHOTOCOP. MINOLTA FIN LEAS.	31/08/10	L	100,00	1,00	1,00		1,00	
000000018	1 PORTABLE SAMSUNG 17.3"	12/04/11	L	33,33	468,40	268,46	156,14	424,60	43,80
000000019	1 ORDI PORT. TOSHIBA + OFFICE	27/01/12	L	33,33	611,08	188,98	203,69	392,67	218,41
000000020	1 ORDI BUREAU Z341	27/01/12	L	33,33	605,48	187,25	201,83	389,08	216,40
000000024	1 ORDI. PORTABLE TOSHIBA C870	27/02/13	L	33,33	626,00		176,21	176,21	449,79
000000028	VIDEOPROJECTEUR OPTOMA	12/03/13	L	33,33	499,00		133,53	133,53	365,47
000000025	1 ORDI. DE BUREAU G860	29/08/13	L	33,33	530,94		59,98	59,98	470,96
000000026	1 ORDI. PORTABLE TOSHIBA C50D	14/10/13	L	33,33	509,20		36,30	36,30	472,90
Total du compte 218300					11 534,96	8 329,55	967,68	9 297,23	2 237,73
Total de la liste simplifiée					38 761,78	21 132,41	6 250,03	27 382,44	11 379,34
							Répartition des dotations économiques	6 250,03	linéaire dégressif variable

COMPTES ANNUELS

2013

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 164 094 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 17 411 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/04/2014 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- La loi N° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements comptables :
 - 2006 - 06 et 2000 - 07 sur les passifs
 - 2002 - 10 sur les amortissements et les dépréciations des actifs
 - 2004 - 06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
 - Site internet : 5 ans
 - Logiciel commerce de détail : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : néant

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2013 a été constaté pour un montant de 6 793 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur

Règles et méthodes comptables

l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 746			23 746
Immobilisations incorporelles	23 746			23 746
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		3 481		3 481
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 620	2 165	1 250	11 535
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	10 620	5 646	1 250	15 016
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	34 366	5 646	1 250	38 762

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 646		5 646
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		5 646		5 646
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service		1 250		1 250
Diminutions de l'exercice		1 250		1 250

Immobilisations incorporelles

Le site internet et ses modules liés à son développement ultérieur sont amortis sur 5 ans.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 803	4 962		17 765
Immobilisations incorporelles	12 803	4 962		17 765
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		320		320
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 580	968	1 250	9 297
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	9 580	1 288	1 250	9 617
ACTIF IMMOBILISE	22 382	6 250	1 250	27 382

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 93 379 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	644	644	
Autres	84 576	84 576	
Charges constatées d'avance	8 160	8 160	
Total	93 379	93 379	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat produits a recevoir	920
Total	920

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	-756		5 211	-5 967
Total fonds sans droit reprise	-756		5 211	-5 967
Apports avec droit de reprise	20 000		6 666	13 334
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise	20 000		6 666	13 334
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	-5 211	-12 199		-17 411
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	14 033	-12 199	11 878	-10 044

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 174 138 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				

Notes sur le bilan

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
- à 1 an au maximum à l'origine	50 286	50 286		
- à plus de 1 an à l'origine	9 510	5 127	4 383	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 169	71 169		
Dettes fiscales et sociales	38 492	38 492		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	2 481	2 481		
Produits constatés d'avance	2 200	2 200		
Total	174 138	169 755	4 383	
Emprunts remboursés sur l'exercice	4 944			

Charges à payer

	Montant
Expert-comptable fact. non parv.	2 868
Comis. aux comptes fact. non parv.	3 960
Toul, fac. de chauffage non parv.	2 492
Redev. collecte déchets non parv.	80
Edf, facture non parvenue	34
Int.couru empr.etabl.cred	21
Interets courus a payer	286
Dettes prov.cong.a payer	13 319
Ch.soc.dette cong.a payer	4 007
Etat, taxe/salaires à payer	1 226
Etat, taxe forma. continue à payer	559
Total	28 852

Comptes de régularisation

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charge d'avance : guides & broch.	1 535		
Charge d'avance : locations	644		
Charge d'avance : abonnements	171		
Charge d'avance : fournit.de bureau	727		
Charge d'avance : coûts créa. prog.	4 121		
Charge d'avance : assurances	963		
Total	8 160		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Subventions/emploi d'avance	2 200		
Total	2 200		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2013
Produits des ventes et prestations	124 893
Subventions de l'union européenne et des collectivités locales	136 399
Cotisations des adhérents : artisans, commerçants, communes et codecom	174 891
Autres cotisations : reversement conventionné de la taxe de séjour	30 225
Produits divers de gestion courante	5
Remboursement formations par Agefos	315
TOTAL	330 009

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 300 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791010 - Rembours. Agefos (formations)	315	
	315	
Total	315	

Charges et Produits exceptionnels

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 290	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 659
TOTAL	4 290	2 659

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 8 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	1		1	1
Employés	1	6	7	7
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	2	6	8	8

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 548 heures dont 548 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Remboursement de l'avance sur subvention Cdc du Toulous par la Banque postale en 2014</i>	50 000
<i>Remboursement de l'apport avec droit de reprise de Lorraine active : 2^{em} échéance le 29/07/2014</i>	6 666
Autres engagements donnés	56 666
Total	56 666

Engagements de retraite

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

COMPTES ANNUELS

2013

Détail des comptes

Détail Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - Site internet, logiciels	23 745,90		23 745,90	23 745,90
280500 - Amort logiciels		17 765,16	-17 765,16	-12 802,86
	23 745,90	17 765,16	5 980,74	10 943,04
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Agencements/Installations generales	3 480,92		3 480,92	
218300 - Mat.bureau & informatique	11 534,96		11 534,96	10 619,82
281810 - Amort instal. generales		320,05	-320,05	
281830 - Amort mat.bur et informat		9 297,23	-9 297,23	-9 579,55
	15 015,88	9 617,28	5 398,60	1 040,27
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL	38 761,78	27 382,44	11 379,34	11 983,31
Stocks				
Marchandises				
370000 - Stock de marchandises	9 422,93		9 422,93	11 639,19
	9 422,93		9 422,93	11 639,19
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
411000 - Usagers - partenaires	643,88		643,88	3 822,22
	643,88		643,88	3 822,22
Autres créances				
441100 - Subv. d'invest. à recevoir				7 489,72
441700 - Subv. de fonction. à recevoir	59 550,49		59 550,49	81 142,05
441710 - Cotisations à recevoir				4 401,00
441720 - Revers. taxe de séjour à recevoir	9 424,90		9 424,90	5 000,00
444000 - Etat impot/les benefices	7 326,00		7 326,00	
445661 - Tva déduct./acti. lucratives	109,95		109,95	
445662 - Tva déduct.selon prorata	31,64		31,64	554,38
445668 - Tva déductible sur acquis. intracom	428,84		428,84	428,84
445670 - Credit de tva a reporter	986,00		986,00	240,00
445800 - Tva a regulariser	3 529,00		3 529,00	9 404,00
445860 - Tva s/ fact. non parven.	1 236,80		1 236,80	1 279,69
448700 - Etat produits a recevoir	920,00		920,00	72,00
467200 - Debitteurs divers	1 032,35		1 032,35	830,00
	84 575,97		84 575,97	110 841,68
Divers				
Disponibilités				
511200 - Cheques a encaisser	1 313,48		1 313,48	357,20
512001 - Crédit agricole toul	8 025,69		8 025,69	2 757,54
512003 - Crédit agricole vézelise				537,27

Détail Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
512004 - Caisse d'épargne vézelise	162,61		162,61	127,01
512006 - Caisse d'épargne toul	165,35		165,35	752,07
514001 - Banque Postale toul	39 666,08		39 666,08	31 060,62
514003 - Banque Postale Livret A	101,87		101,87	100,28
514004 - Banque Postale Livret B	101,05		101,05	100,13
531000 - Caisse toul	211,96		211,96	53,94
532000 - Caisse Sion	49,80		49,80	49,80
580000 - Virements internes	114,61		114,61	474,00
	49 912,50		49 912,50	36 369,86
Charges constatées d'avance				
486010 - Charge d'avance : leasing				103,00
486030 - Charge d'avance : guides & broch.	1 534,50		1 534,50	461,64
486050 - Charge d'avance : locations	643,83		643,83	523,15
486060 - Charge d'avance : abonnements	171,00		171,00	171,00
486070 - Charge d'avance : fourniture de bureau	726,50		726,50	944,29
486080 - Charge d'avance : coûts créa. prog.	4 121,00		4 121,00	8 243,00
486090 - Charge d'avance : assurances	962,78		962,78	
	8 159,61		8 159,61	10 446,08
ACTIF CIRCULANT TOTAL	152 714,89		152 714,89	173 119,03
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
TOTAL DE L'ACTIF	191 476,67	27 382,44	164 094,23	185 102,34

Détail Bilan

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
102000 - Fonds associatif	-5 967,30	-756,08
	-5 967,30	-756,08
RESULTAT DE L'EXERCICE	-17 410,59	-5 211,22
FONDS PROPRES	-23 377,89	-5 967,30
Apports		
103400 - Apports avec droit de reprise	13 334,00	20 000,00
	13 334,00	20 000,00
Fonds associatifs avec droit de reprise	13 334,00	20 000,00
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS TOTAL I	13 334,00	20 000,00
TOTAL II		
TOTAL III		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
164001 - Emprunt caisse d'épargne n°8896771	9 488,50	14 431,60
168840 - Int.couru empr.etabl.cred	21,00	32,00
	9 509,50	14 463,60
Découverts et concours bancaires		
514005 - B.postale Cte d'avance sur subvent.	50 000,00	
518600 - Interets courus a payer	286,17	172,46
	50 286,17	172,46
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	59 795,67	14 636,06
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	61 735,76	55 679,64
408101 - Expert-comptable fact. non parv.	2 868,00	2 840,50
408102 - Comis. aux comptes fact. non parv.	3 960,00	3 875,04
408105 - Toul, fac. de chauffage non parv.	2 491,74	2 375,45
408107 - Redev. collecte déchets non parv.	80,00	80,08
408108 - Edf, facture non parvenue	33,60	35,88
408110 - Sacem spre fact. non parvenues		156,32
	71 169,10	65 042,91
Dettes fiscales et sociales		
421090 - Rem. dues chq emploi associatif	15,00	139,16
428200 - Dettes prov.cong.a payer	13 319,00	11 474,00
431000 - Urssaf	13 707,00	12 822,00
431010 - Cea, centre chq emploi associatif	77,00	71,00
437100 - Uniprévoyance	539,00	359,00
437200 - Vauban humanis	4 289,00	3 973,00
438200 - Ch.soc.dette cong.a payer	4 007,00	3 653,00
445200 - Tva collectée sur acquis. intracom.	428,84	428,84
445871 - Tva/subv. taxable à recevoir	324,91	
448610 - Etat, taxe/salaires à payer	1 226,00	1 524,00
448620 - Etat, taxe forma. continue à payer	559,20	1 057,27

Détail Bilan

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
448630 - Etat, taxe d'apprentissage		573,00
448640 - Etat, taxe sur véhicules de société		115,00
	38 491,95	36 189,27
Autres dettes		
467100 - Crediturs divers	264,00	110,00
467110 - Avances bancaires sur subventions		50 000,00
467520 - Crédit movt billetterie ville toul	2 217,40	683,60
	2 481,40	50 793,60
Produits constatés d'avance		
487010 - Subventions/emploi d'avance	2 200,00	4 407,80
	2 200,00	4 407,80
DETTES TOTAL	174 138,12	171 069,64
TOTAL DU PASSIF	164 094,23	185 102,34

Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT						
Ventes de marchandises						
707001 - Vtes prods artisanat sion 19.60%	5 251,16	1,13	5 980,09	1,38	-728,93	-12,19
707040 - Vtes verres 19.60%	133,34	0,03	471,23	0,11	-337,89	-71,70
707100 - Vtes prods locaux sion 5.50%	6 593,39	1,41	8 432,92	1,94	-1 839,53	-21,81
707101 - Vtes prods locaux sion 19.60%	3 672,10	0,79	4 568,29	1,05	-896,19	-19,62
707200 - Vtes brochures sion 5.50%	3 144,75	0,67	531,28	0,12	2 613,47	491,92
707201 - Vtes cd sion 19.60%	104,09	0,02	142,98	0,03	-38,89	-27,20
707203 - Vts brochures sion 7%			4 195,83	0,97	-4 195,83	-100,00
707500 - Vtes prods artisanaux toul 19.60%	787,12	0,17	1 075,26	0,25	-288,14	-26,80
707504 - Vtes souvenirs toul 19.60%	454,00	0,10	102,51	0,02	351,49	342,88
707600 - Vtes prods locaux toul 5.50%	1 348,37	0,29	1 066,64	0,25	281,73	26,41
707601 - Vtes prods locaux toul 19.60%	5 518,26	1,18	4 223,15	0,97	1 295,11	30,67
707700 - Vtes brochures toul 5.50%	4 115,28	0,88	581,02	0,13	3 534,26	608,29
707701 - Vtes cd toul 19.60%	25,08	0,01	12,54		12,54	100,00
707703 - Vtes brochures toul 7%			4 914,86	1,13	-4 914,86	-100,00
	31 146,94	6,68	36 298,60	8,35	-5 151,66	-14,19
Production vendue						
706023 - Visites guidées-croisières 7%	4 576,96	0,98	3 231,45	0,74	1 345,51	41,64
706040 - Insertions publicitaires 19.60%	2 775,08	0,59			2 775,08	
706053 - Foires-marchés-randos-expo 7%	18 704,71	4,01	19 730,37	4,54	-1 025,66	-5,20
706060 - Majoration/ventes billets Toul 5.5%	1 223,89	0,26			1 223,89	
706063 - Commis. billetterie toul 7%			731,79	0,17	-731,79	-100,00
706070 - Formations données 19.60%	418,06	0,09	1 353,27	0,31	-935,21	-69,11
706080 - Rémun. /vtes timbres poste 0%	139,47	0,03	224,97	0,05	-85,50	-38,01
706090 - Rémun. forfaitaire poste 0%	3 750,00	0,80	3 684,00	0,85	66,00	1,79
706100 - Organisa° circuit touristique EXO	53 535,15	11,48	38 286,62	8,81	15 248,53	39,83
706105 - Organisa° circuit touristique 7%	8 622,80	1,85			8 622,80	
	93 746,12	20,10	67 242,47	15,47	26 503,65	39,42
	124 893,06	26,78	103 541,07	23,83	21 351,99	20,62
Subventions de fonctionnement						
740001 - Subv./accueil-info-anim-prom touris	63 361,21	13,58	65 621,50	15,10	-2 260,29	-3,44
740002 - Subv./actions lucratives	51 871,28	11,12	61 742,25	14,21	-9 870,97	-15,99
740003 - Subv. de fonct./emploi	11 007,80	2,36	20 605,40	4,74	-9 597,60	-46,58
740005 - Subv. d'équipement	1 380,00	0,30	540,00	0,12	840,00	155,56
740006 - Aides du pôle emploi	8 778,31	1,88			8 778,31	
	136 398,60	29,24	148 509,15	34,17	-12 110,55	-8,15
Autres produits de gestion courante						
756001 - Cotisations des adhérents	9 865,00	2,12	9 780,00	2,25	85,00	0,87
756002 - Cotisations codecom & communes	165 026,00	35,38	150 690,60	34,67	14 335,40	9,51
756003 - Reversement taxe de séjour	23 881,20	5,12	22 066,35	5,08	1 814,85	8,22
756009 - Revers. taxe de séjour N-1	6 343,90	1,36			6 343,90	
758000 - Pdts divers de gestion courante	5,37		230,39	0,05	-225,02	-97,67
791010 - Rembours. Agefos (formations)	315,00	0,07	756,00	0,17	-441,00	-58,33
791020 - Rembours. Cpm			863,48	0,20	-863,48	-100,00
791040 - Rembours. assurances			472,21	0,11	-472,21	-100,00
	205 436,47	44,05	184 859,03	42,54	20 577,44	11,13

Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Total	466 728,13	100,07	436 909,25	100,53	29 818,88	6,82
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
607000 - Achats pdts artisanaux 19.60%	2 226,77	0,48	2 607,81	0,60	-381,04	-14,61
607002 - Achats pdts artisanaux non assuj.	1 575,08	0,34	2 357,00	0,54	-781,92	-33,17
607100 - Achats produits locaux 19.60%	10 205,52	2,19	8 036,56	1,85	2 168,96	26,99
607101 - Achats produits locaux 5.50%	2 989,33	0,64	4 057,16	0,93	-1 067,83	-26,32
607102 - Achats prodts locaux non assujet.	2 022,48	0,43	2 545,20	0,59	-522,72	-20,54
607200 - Achats brochures-livres-cd 19.60%	946,54	0,20	1 803,04	0,41	-856,50	-47,50
607201 - Achats brochures-livres 5.50%	1 771,05	0,38	507,36	0,12	1 263,69	249,07
607202 - Achats brochures-livres non assujet	1 690,45	0,36	2 862,24	0,66	-1 171,79	-40,94
607203 - Achats brochures livres 7%			1 091,71	0,25	-1 091,71	-100,00
	23 427,22	5,02	25 868,08	5,95	-2 440,86	-9,44
Var. Stock de marchandises						
603700 - Variat.stocks marchandise	2 216,26	0,48	-1 346,28	-0,31	3 562,54	-264,62
	2 216,26	0,48	-1 346,28	-0,31	3 562,54	-264,62
Achats de matières premières						
602600 - Emballages	231,47	0,05	26,25	0,01	205,22	781,79
	231,47	0,05	26,25	0,01	205,22	781,79
Autres achats et charges externes						
604000 - Achats presta./manifest. lucratives	16 037,77	3,44	15 853,91	3,65	183,86	1,16
605000 - Achats fournit/manif-pub lucratives	19 503,09	4,18	20 955,67	4,82	-1 452,58	-6,93
605100 - Achats/organis. circuits touristiq.	53 535,15	11,48	33 151,93	7,63	20 383,22	61,48
606110 - Electricite toul	756,71	0,16	767,95	0,18	-11,24	-1,46
606130 - Chauffage & entretien Toul	2 491,74	0,53	2 375,45	0,55	116,29	4,90
606140 - Carburant	20,01				20,01	
606150 - Redev. collecte déchets	202,00	0,04	144,08	0,03	57,92	40,20
606170 - Gas oil c3 v.p.	1 239,09	0,27	479,65	0,11	759,44	158,33
606171 - Gas oil c3 ctte	1 337,15	0,29	955,55	0,22	381,60	39,94
606300 - Fourn.entret.& ptit equip	885,81	0,19	828,28	0,19	57,53	6,95
606400 - Fournit.administratives	1 055,13	0,23	1 040,73	0,24	14,40	1,38
612201 - Crédit bail photocop. 2	103,00	0,02	1 944,00	0,45	-1 841,00	-94,70
612202 - Crédit bail photocop. 3	1 989,80	0,43			1 989,80	
613500 - Locations de materiel	18,42		8,37		10,05	120,07
613501 - Location appareil cartes bleues	429,60	0,09	429,60	0,10		
613502 - Location citroen c3 ap563qv (ttc)	2 550,96	0,55	2 550,96	0,59		
613503 - Location citroen c3 bn783zl (ht)	2 217,24	0,48	2 170,26	0,50	46,98	2,16
613504 - Location hébergement site internet	119,76	0,03	296,88	0,07	-177,12	-59,66
615200 - Nettoyage & réparation locaux	912,35	0,20	1 283,94	0,30	-371,59	-28,94
615500 - Ent. répar. mat. de bureau	951,01	0,20	33,44	0,01	917,57	NS
615520 - Ent. & réparaion mat.de transport	1 481,90	0,32	583,39	0,13	898,51	154,02
615600 - Maintenance photocopieur	1 811,31	0,39	2 202,32	0,51	-391,01	-17,75
615610 - Maintenance site internet			960,00	0,22	-960,00	-100,00
616000 - Primes d'assurances	2 766,00	0,59	2 778,30	0,64	-12,30	-0,44
618100 - Documentation presse et web	228,01	0,05	200,00	0,05	28,01	14,01
618200 - Documentation technique	23,60	0,01	28,15	0,01	-4,55	-16,16
621400 - Personnel detache prete	47 844,00	10,26	44 413,00	10,22	3 431,00	7,73

Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
622601 - Honoraires comptables	9 740,00	2,09	9 500,00	2,19	240,00	2,53
622602 - Honoraires commis. aux comptes	3 300,00	0,71	3 241,00	0,75	59,00	1,82
622700 - Frais actes & contentieux	50,00	0,01	50,00	0,01		
623100 - Promotion/com. générale de l' o.t.	711,72	0,15	882,43	0,20	-170,71	-19,35
623200 - Animations manif. gratuites (ttc)	11 930,45	2,56	14 319,85	3,30	-2 389,40	-16,69
623400 - Cadeaux clients & partenaires			15,00		-15,00	-100,00
624100 - Transports sur achats	28,00	0,01			28,00	
625100 - Déplacem. : péage ikm train parking	5 392,50	1,16	2 694,26	0,62	2 698,24	100,15
625700 - Restaurants - Hotels - Réceptions	1 952,19	0,42	686,23	0,16	1 265,96	184,48
626000 - Frais postaux	1 602,61	0,34	2 339,47	0,54	-736,86	-31,50
626500 - Telephone & internet	5 110,97	1,10	4 468,36	1,03	642,61	14,38
627000 - Services bancaires	560,03	0,12	425,84	0,10	134,19	31,51
627001 - Commissions sur cartes bancaires	137,59	0,03	200,92	0,05	-63,33	-31,52
627200 - Commissions/emprunts & avances	150,00	0,03	500,00	0,12	-350,00	-70,00
628100 - Cotisations	2 700,00	0,58	2 720,00	0,63	-20,00	-0,74
	203 876,67	43,71	178 479,17	41,07	25 397,50	14,23
Total	229 751,62	49,26	203 027,22	46,72	26 724,40	13,16
MARGE SUR M/SES ET MAT	236 976,51	50,81	233 882,03	53,82	3 094,48	1,32
CHARGES						
Impôts, taxes et versements assimilés						
631100 - Taxe sur les salaires	318,00	0,07	616,00	0,14	-298,00	-48,38
631200 - Taxe d'apprentissage			573,00	0,13	-573,00	-100,00
633300 - Form.profess.continue	2 135,13	0,46	1 396,00	0,32	739,13	52,95
635111 - Cotisation foncière des entreprises	442,00	0,09	454,00	0,10	-12,00	-2,64
635140 - Taxe vehicules societes			460,00	0,11	-460,00	-100,00
635200 - Quote part tva non déductible	3 904,37	0,84	4 219,88	0,97	-315,51	-7,48
	6 799,50	1,46	7 718,88	1,78	-919,38	-11,91
Salaires et Traitements						
641100 - Salaires & appointements	178 653,34	38,30	165 047,52	37,98	13 605,82	8,24
641101 - Chèques emploi associatif	1 695,05	0,36	1 816,78	0,42	-121,73	-6,70
641200 - Varia. provis. congés payés	1 845,00	0,40	-5 079,00	-1,17	6 924,00	-136,33
641410 - Indemnités stagiaires	7 521,88	1,61	11 119,28	2,56	-3 597,40	-32,35
	189 715,27	40,68	172 904,58	39,79	16 810,69	9,72
Charges sociales						
645100 - Cotis. urssaf	30 866,99	6,62	30 466,89	7,01	400,10	1,31
645110 - Cotis./chq emploi associatif	1 131,82	0,24	1 382,57	0,32	-250,75	-18,14
645310 - Cotis. retraite cadre	505,84	0,11	627,46	0,14	-121,62	-19,38
645320 - Cotis. retraite c et nc	10 117,26	2,17	9 448,86	2,17	668,40	7,07
645330 - Cotis. prévoyance c et nc	2 208,00	0,47	1 511,79	0,35	696,21	46,05
645400 - Cotis. pôle emploi	7 748,11	1,66	7 097,11	1,63	651,00	9,17
645600 - Varia. charges sociales/cp	354,00	0,08	-1 881,00	-0,43	2 235,00	-118,82
647400 - Autres oeuvres sociales	437,73	0,09	14,49		423,24	NS
647410 - Bons cadeaux aux salariés	2 299,80	0,49	2 001,96	0,46	297,84	14,88
647500 - Médecine du travail	495,24	0,11	435,24	0,10	60,00	13,79
649100 - Crédit d'impôt compétitivité emploi	-6 793,00	-1,46			-6 793,00	
	49 371,79	10,59	51 105,37	11,76	-1 733,58	-3,39

Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Amortissements et provisions						
681110 - Dot.amt immo incorporelle	4 962,30	1,06	4 605,55	1,06	356,75	7,75
681120 - Dot.amt.immo corporelles	1 287,73	0,28	532,36	0,12	755,37	141,89
	6 250,03	1,34	5 137,91	1,18	1 112,12	21,65
Autres charges						
658000 - Charges diverses gestion courante	62,72	0,01	52,57	0,01	10,15	19,31
	62,72	0,01	52,57	0,01	10,15	19,31
Total	252 199,31	54,07	236 919,31	54,52	15 280,00	6,45
RESULTAT D'EXPLOITATION	-15 222,80	-3,26	-3 037,28	-0,70	-12 185,52	401,20
Produits financiers						
768010 - Intérêts des Livrets	2,51		0,41		2,10	512,20
	2,51		0,41		2,10	512,20
Charges financières						
661100 - Interets emprunts & dette	383,62	0,08	541,00	0,12	-157,38	-29,09
661600 - Interets bancaires	708,90	0,15	259,04	0,06	449,86	173,66
	1 092,52	0,23	800,04	0,18	292,48	36,56
Résultat financier	-1 090,01	-0,23	-799,63	-0,18	-290,38	36,31
RESULTAT COURANT	-16 312,81	-3,50	-3 836,91	-0,88	-12 475,90	325,15
Produits exceptionnels						
771810 - Produits/exercices antérieurs	2 658,76	0,57			2 658,76	
	2 658,76	0,57			2 658,76	
Charges exceptionnelles						
671800 - Aut.charg.except.op.gest.			171,00	0,04	-171,00	-100,00
671810 - Achats/charges exe. antérieurs	4 289,54	0,92	1 203,31	0,28	3 086,23	256,48
	4 289,54	0,92	1 374,31	0,32	2 915,23	212,12
Résultat exceptionnel	-1 630,78	-0,35	-1 374,31	-0,32	-256,47	18,66
Impôts sur les bénéfices						
699700 - Crédit d'impôt apprentissage	-533,00	-0,11			-533,00	
	-533,00	-0,11			-533,00	
SOLDE INTERMEDIAIRE	-17 410,59	-3,73	-5 211,22	-1,20	-12 199,37	234,10
RESULTAT DE L'EXERCICE	-17 410,59	-3,73	-5 211,22	-1,20	-12 199,37	234,10

COMPTES ANNUELS

2013

Dossier de gestion

Dossier de gestion

Activité et marge

	31/12/2013	%	31/12/2012	%
Ventes de marchandises	31 147	100,00	36 299	100,00
Achats de marchandises	23 427	75,22	25 868	71,26
Variation de stocks	2 216	7,12	-1 346	-3,71
Coût d'achat des marchandises	25 643	82,34	24 522	67,55
Marge commerciale	5 503	17,67	11 777	32,44
Production vendue	93 746	100,00	67 242	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
Production de l'exercice	93 746	100,00	67 242	100,00
Achats matières et consommables	231	0,00	26	0,04
Variation de stocks				
Sous-Traitance	89 076	95,02	69 962	104,04
Coût de production	89 307	95,27	69 988	104,08
Marge de production	4 439	4,73	-2 745	-4,08
Activité totale de l'exercice	124 893	100,00	103 541	100,00
Marge globale	9 942	7,96	9 032	8,72

Dossier de gestion

Analyse du bilan

	au 31/12/2013	au 31/12/2012
EMPLOIS		
Immobilisations incorporelles	23 746	23 746
Immobilisations corporelles	15 016	10 620
Immobilisations financières		
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		
Total Brut	38 762	34 366
RESSOURCES		
Capital et réserves	7 367	19 244
Rétention de résultat	27 382	22 382
Résultat	-17 411	-5 211
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges		
Fonds dédiés		
Comptes courants Confédération, Fédération, Union		
Total Fonds Propres	17 339	36 415
FONDS DE ROULEMENT PROPRE	-21 423	2 049
Emprunts et dettes assimilées	9 510	14 464
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	-11 914	16 513
Stocks	9 423	11 639
Créances clients	644	3 822
Autres créances	84 576	110 842
Comptes de régularisation	8 160	10 446
Total Créances	102 802	136 749
Dettes fournisseurs	71 169	65 043
Dettes fiscales et sociales	38 492	36 189
Autres dettes	2 481	50 794
Comptes de régularisation	2 200	4 408
Total Dettes	114 342	156 434
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-11 540	-19 684
Trésorerie active	49 913	36 370
Trésorerie passive	50 286	172
TRESORERIE	-374	36 197

Dossier de gestion

Capacité d'autofinancement

	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net	-17 411	-5 211
+ Dotations aux amortissements	6 250	5 138
+ Dotations aux provisions		
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées		
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
= Capacité d'autofinancement	-11 161	-73

	31/12/2013	31/12/2012
Insuffisance Brute d'Exploitation	-214 347	-182 706
+ Transfert de charges	315	2 092
+ Autres produits d'exploitation	205 121	182 767
- Autres charges d'exploitation	63	53
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers	3	
- Charges financières	1 093	800
+ Produits exceptionnels	2 659	
- Charges exceptionnelles	4 290	1 374
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices	-533	
= Capacité d'autofinancement	-11 161	-73

Dossier de gestion

Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :		17 411
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	6 250	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation		11 161
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières		
Versements par les confédérations, augmentation des fonds propres		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail contractés sur l'exercice		
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes de l'exercice		
Mais votre entreprise doit financer :		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		5 646
Réduction des fonds propres et des fonds dédiés Versements aux confédérations, fédér		11 877
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts et des contrats de crédit-		4 954
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		22 477
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	36 197	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :	2 560	
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Diminution des stocks	2 216	
Aucune variation des acomptes versés sur commandes		
Diminution de l'en-cours clients	3 178	
Diminution des autres créances	28 552	
Aucune variation des acomptes reçus		
Augmentation de la dette auprès des fournisseurs	6 126	
Augmentation des dettes fiscales et sociales	2 303	
Diminution des autres dettes		50 520
Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation		8 144
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :		5 585

Dossier de gestion

Tableau de bord

	31/12/2013	31/12/2012
COMPTE DE RESULTAT		
Activité	124 893	103 541
Taux de variation (en %)	20,62	0,00
Marge commerciale	5 503	11 777
Taux de marge (en %)	17,67	32,44
Marge globale	9 942	9 032
Valeur ajoutée	-104 859	-99 486
Insuffisance Brute d'Exploitation	-214 347	-182 706
Résultat d'exploitation	-15 223	-3 037
Résultat courant	-16 313	-3 837
Résultat net	-17 411	-5 211
Taux (en %)	-13,94	-5,03
STRUCTURE FINANCIERE		
Capacité d'autofinancement	-11 161	-73
Fonds de roulement net global	-11 914	16 513
Besoin en fonds de roulement	-11 540	-19 684
Trésorerie	-374	36 197

COMPTES ANNUELS

2013

Liasse fiscale



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2013	et clos le	31/12/2013	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social si différente du principal établissement:	
ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE			
SIRET	5 0 1 6 6 4 8 9 0 0 0 0 1 6		
Adresse du destinataire:		Ancienne adresse en cas de changement:	
1 Place Charles de Gaulle BP 70135 54205 TOUL CEDEX			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	0	Bénéfice imposable à 15 %	0	Déficit	21 650	
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %						
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238quindecies		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="checkbox"/>		

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
SA EXPERTIS CFE TOUL 27 Rue Gengoult 54200 T O U L Tel : 03.83.65.36.00	 Tel :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : 23/04/2014 Lieu : TOUL
	Qualité et nom du signataire:Président MONSIEUR Bouchelet Nicol
	Signature :
Tel :	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2014

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Formulaire obligatoire

(art. 223 du Code général des impôts)

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées :							
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1	2	3	4	5	6	7	8			

H AFFECTATION DES VEHICULES DE TOURISME (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)
			CITROEN C3 4 CV	Manifestations-Approvis.-Réunions	NP

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12						
Adresse de l'entreprise : 1 Place Charles de Gaulle 54205 TOUL CEDEX		Durée de l'exercice précédent* : 12						
Numéro SIRET* : 5 0 1 6 6 4 8 9 0 0 0 0 1 6			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, 31/12/2013						
		N-1 31/12/2012						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I) AA								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC					
		Frais de développement * CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	23 745	17 765	5 980	10 943	
		Fonds commercial (1) AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO					
		Constructions AP	AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS					
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	15 015	9 617	5 398	1 040	
		Immobilisations en cours AV	AW					
		Avances et acomptes AX	AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT					
		Autres participations CU	CV					
		Créances rattachées à des participations BB	BC					
		Autres titres immobilisés BD	BE					
		Prêts BF	BG					
		Autres immobilisations financières* BH	BI					
TOTAL (II) BJ				38 761	27 382	11 379	11 983	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM					
		En cours de production de biens BN	BO					
		En cours de production de services BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis BR	BS					
		Marchandises BT	BU	9 422		9 422		11 639
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW						
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	643		643		3 822
		Autres créances (3) BZ	CA	84 575		84 575		110 841
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE					
Disponibilités CF		CG	49 912		49 912		36 369	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	8 159		8 159		10 446	
	TOTAL (III) CJ	CK	152 714		152 714		173 119	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW							
	Primes de remboursement des obligations (V) CM							
	Écarts de conversion actif* (VI) CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO				191 476	27 382	164 094	185 102	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CP CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise		ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	(5 967)	(756)
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(17 410)	(5 211)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(23 377)	(5 967)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN	13 334	20 000
TOTAL (II)		DO	13 334	20 000
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	59 795	14 636
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	71 169	65 042
	Dettes fiscales et sociales	DY	38 491	36 189
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 481	50 793
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 200	4 407
TOTAL (IV)	EC	174 138	171 069	
Écarts de conversion passif*	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	164 094	185 102	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	169 755	161 580	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	50 286	172	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Néant *

		Exercice N				Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	31 146	FB	FC	31 146	36 298
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	93 746	FH	FI	93 746	67 242
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	124 893	FK	FL	124 893	103 541
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	136 398	148 509
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	315	2 091
	Autres produits (1) (11)				FQ	205 121	182 767
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	466 728	436 909
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	23 427	25 868
	Variation de stock (marchandises)*				FT	2 216	(1 346)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	231	26
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	203 876	178 479
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	6 799	7 718
	Salaires et traitements*				FY	189 715	172 904
	Charges sociales (10)				FZ	49 371	51 105
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	6 250	5 137
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	62	52
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	481 950	439 946	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(15 222)	(3 037)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	2		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	2		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	1 092	800	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	1 092	800	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(1 090)	(799)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(16 312)	(3 836)	

Désignation de l'entreprise		ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 658		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 658		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 289	1 374	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 289	1 374	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 630)	(1 374)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(533)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	469 389	436 909	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	486 799	442 120	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(17 410)	(5 211)	
RENNVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de location immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	2 092	1 944
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	315	2 091	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			4 289		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					2 658
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise <u>ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	23 745	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	3 480
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	10 619	LC		LD	2 165
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	10 619	LO		LP	5 646
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V		
TOTAL IV					LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	34 365	ØH		ØJ	5 646	
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					IO		LV	23 745	LW	1X
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM	3 480	MN	MO
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW	1 250	MS	11 534	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		
TOTAL III					IY	1 250	NG	15 015	NH	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	ØW
	Autres participations					IO		ØX		ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	2G
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	1 250	ØL	38 761	ØM

Exercice N clos le : 31/12/2013

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINENéant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *												
CADRE A																						
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice										
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY				EL				EM				EN							
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	12 802			PF	4 962			PG				PH	17 765						
Terrains			PI				PJ				PK				PL							
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO				PQ							
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU							
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX				PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ				QA				QB				QC							
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD				QE	320			QF				QG	320						
	Matériel de transport		QH				QI				QJ				QK							
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	9 579			QM	967			QN	1 250			QO	9 297						
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT							
	TOTAL III			QU	9 579			QV	1 287			QW	1 250			QX	9 617					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	22 382			ØP	6 250			ØQ	1 250			ØR	27 382						
CADRE B																						
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																						
												DOTATIONS		REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel										
Frais établissements TOTAL I		M9			N1			N2			N3			N4			N5			N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1		
Terrains		Q2			Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9			R1			R2			R3			R4			R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7			R8			R9			S1			S2			S3			S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5			S6			S7			S8			S9			T1			T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3			T4			T5			T6			T7			T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1			U2			U3			U4			U5			U6			U7		
	Matériel de transport	U8			U9			V1			V2			V3			V4			V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6			V7			V8			V9			W1			W2			W3		
	Emballages récup. et divers	W4			W5			W6			W7			W8			W9			X1		
TOTAL III		X2			X3			X4			X5			X6			X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL							NM							NO						
Total général (I+II+III+IV)		NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY			Total général non ventilé (NW-NY)				NZ						
CADRE C																						
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8						
Primes de remboursement des obligations												SP				SR						

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
Frais d'établissement et de développement TOTAL I					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		12 802			12 802
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagements divers				
	corporelles				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 579			9 579
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III		9 579			9 579
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		22 382			22 382
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE**Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN						
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US						
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW						
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	643	643						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée)* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	7 326	7 326					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	6 322	6 322					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	69 895	69 895					
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 032	1 032						
	Charges constatées d'avance		VS	8 159	8 159						
	TOTAUX			VT	93 379	VU	93 379	VV			
RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	50 286	50 286						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	9 509	5 126	4 383					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	71 169	71 169							
Personnel et comptes rattachés		8C	13 334	13 334							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	22 619	22 619							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	753	753						
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 785	1 785						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 481	2 481							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	2 200	2 200							
TOTAUX			VY	174 138	VZ	169 755	4 383				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	4 944	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/12/2013			
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	(7 326)	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8		
			- imposées au taux de 0 %						ZN		
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				WN	
						- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
		Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
						TOTAL I		WR		(3 204)	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS				17 410	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
			- imposées au taux de 0 %						WH		
			- imposées au taux de 19 %						WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ			
		Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A					XA		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY				
	Majoration d'amortissement*						XD				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5	
		Pôle de compétitivité (44 undecies)		L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
Zone franche urbaine (44 octies, octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC			
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C		OT			Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)				XI					
		déficit (II moins I)						XJ		21 649	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		XO		21 649	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	14 442
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	14 442
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	21 649
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	36 091
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	17 326
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓	↓
		ligne WI	ligne WU

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR	Crédit d'impôt famille	JS	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	Crédit d'impôt investissement en Corse	JU	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV	533
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW	Autres imputations	JX	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	O1	6 793

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 du code des Transports) (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
--	-----------	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				ØD	(5 211)		- Autres réserves		ZD			
	Prélèvements sur les réserves				ØE			Dividendes		ZE			
								Autres répartitions		ZF	(5 211)		
	TOTAL I				ØF	(5 211)		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG			
										TOTAL II		ZH	(5 211)
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7		YQ			1 459			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	89 076		69 961			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois				J8		XQ	5 335		5 456			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	47 844		44 413			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	13 090		12 791			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES	2 700	ST	48 530		45 857			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	203 876		178 479			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	442		454			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS		9Z	6 357		7 264			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	6 799		7 718			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	6 985		7 007			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	10 172		10 137			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *						ØB	176 150					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis :						YP	8		7			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%		%			
- Numéro du centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.				JA		Plus-values à 15%		JK		Plus-values à 0%		
							Plus-values à 19%		JM		Imputations		
	Groupe : résultat d'ensemble.				JD		Plus-values à 15%		JN		Plus-values à 0%		
							Plus-values à 19%		JP		Imputations		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	ORDI.IMP. FUSION SION 01/01/2008	500	500		
	2	VIDEOPROJEC. + LAMPE 29/11/2008	750	750		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINENéant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i>) du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <u>01/01/2013</u> et clos le : <u>31/12/2013</u>		Durée en nombre de mois <u>12</u>	
I	Production de l'entreprise		
	Ventes de marchandises	OA	
	Production vendue – Biens	OB	
	Production vendue – Services	OC	
	Production stockée	OD	
	Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
	Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
	Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
	Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
	Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
	Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
	Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
	TOTAL 1	OM	
II	Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
	Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
	Variation de stocks (marchandises)	OO	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
	Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	
	Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
	Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
	Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
	Abandons de créances à caractère commercial	OX	
	Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OY	
	Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
	Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
	TOTAL 2	OJ	
III	Valeur ajoutée produite		
	Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137
	Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117
<p>Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).</p>			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2013

N° SIRET 5 0 1 6 6 4 8 9 0 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

ADRESSE (voie) 1 Place Charles de Gaulle

CODE POSTAL 54205

VILLE TOUL CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1) Néant [X]*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2013

N° SIRET 5 0 1 6 6 4 8 9 0 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

ADRESSE (voie) 1 Place Charles de Gaulle

CODE POSTAL 54205 VILLE TOUL CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DECLARANT

Table with 5 rows for filiales. Each row contains: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays).

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032